

Presse Nationale

> Politique



De retour de Paris/ Amadou Koné : « Le Premier Ministre va très bien, il rentre bientôt »

Le ministre ivoirien des Transports, Amadou Koné, est rentré vendredi 15 mai 2020 de Paris où il était auprès du Premier Ministre Amadou Gon Coulibaly. Selon Amadou Koné, le Premier Ministre qui séjourne dans la capitale française pour un bilan de santé « va très bien et rentre bientôt ».



Coronavirus : 48 nouveaux cas confirmés

La Côte d'Ivoire a enregistré, le dimanche 17 mai 2020, 48 nouveaux cas confirmés de contamination au Coronavirus sur 790 échantillons prélevés, 17 guéris et 2 décès. A ce jour, la Côte d'Ivoire compte 2 109 cas confirmés dont 1 004 personnes guéries, 27 décès et 1 078 cas actifs, selon le ministère de la Santé et de l'Hygiène publique.

> Economie



Régime juridique des jeux de hasard en Côte d'Ivoire : Un projet de loi adopté par la CAEF du Sénat

La Commission des affaires économiques et financières (CAEF) du Sénat a adopté, le vendredi 15 mai 2020, à l'unanimité de ses membres présents, le projet de loi portant régime juridique des jeux de hasard. Pour le ministre de l'Economie et des finances, Adama Coulibaly, « la Lonaci a contribué au budget de l'État, de 2015 à 2018, à hauteur de 20 milliards de FCFA. Les prévisions de sa contribution au budget pour l'année 2019 sont estimées à 8 milliards de FCFA ». Et d'expliquer que la Lonaci participe également au financement des projets sociaux, notamment les infrastructures communautaires de base (écoles, centres de santé, pompes hydrauliques), avec un investissement global estimé à 1,5 milliard de FCFA au titre des années 2015 et 2018. Adama Coulibaly a relevé qu'une étude, réalisée en 2018, montre la recrudescence du jeu "Loto ghanéen" en Côte d'Ivoire, avec 5 000 points de vente assortis d'un chiffre d'affaires de 36 milliards de FCFA au moins, avec un manque à gagner pour l'Etat ivoirien.

> Société



Reprise des cours à l'intérieur du pays : le retour des élèves et enseignants a débuté hier

Au cours du point presse quotidien sur la gestion de la Covid-19, le dimanche 17 mai à Abidjan-Abobo, le directeur de cabinet adjoint de la ministre de l'Education nationale, de l'Enseignement technique et de la Formation professionnelle, Raoul Koné, a indiqué, que 18 760 acteurs du système éducatif (enseignants, élèves et personnels administratifs) recensés pour sortir du Grand Abidjan, dans le cadre de la reprise des cours à l'intérieur du pays, sont en train d'être redéployés à leurs postes et lieux de scolarisation depuis le 17 mai. Raoul Koné a relevé que ces départs concernent le personnel administratif (6%), les élèves (37%) et des enseignants (57%). Il a affirmé que les premiers départs ont été organisés dans le respect des mesures barrières. A savoir la distanciation physique, le port du masque et le lavage des mains. Des axes ont été créés pour faciliter les sorties d'Abidjan. Le contingent de l'axe de l'Est partira de la gare routière d'Abobo, ceux des axes centre-nord rejoindront leurs localités à partir de la place FIGGAYO de Yopougon et ceux des axes de la Côtière et de l'Ouest iront du stade Jesse Jackson de Yopougon. Selon le directeur de cabinet adjoint de la ministre de l'Education nationale, il est prévu pour chacun des candidats au départ une douzaine de cache-nez lavables qui leur permettront de reprendre le chemin de l'école dans de bonnes conditions et en toute sécurité.



Port-Bouët/ Lutte contre la propagation de la COVID-19 : le maire présente son plan de riposte

Le maire de Port-Bouët, Sylvestre Emmou, a présenté le 15 mai 2020 à Abidjan, au cours du point de Presse quotidien sur le Coronavirus (COVID-19) dans sa commune, les actions que le Conseil municipal a menées, notamment la sensibilisation, la distribution de kits alimentaires et de 65 000 cache-nez, en vue de freiner la propagation de la COVID-19. Au niveau de la sensibilisation, le maire et son équipe, avec la collaboration des associations de jeunes et femmes, des ONG et des comités de gestion des quartiers et villages, ont sillonné les marchés, gares, plages, quartiers et l'abattoir pour passer les messages. Une programmation spéciale COVID-19 sur la radio communale ATM, un partenariat avec les radios confessionnelles Radio Espoir et Al Bayane et une communication visuelle et digitale soutenue ont été réalisés.



Lutte contre la COVID-19 : Le ministre de la Sécurité salue Beugré Mambé, "le vaillant soldat du développement"

Le ministre de la Sécurité et de la protection civile, Vagondo Diomandé a salué, ce samedi, « Robert Beugré Mambé, un vaillant soldat du développement pour sa nomination en qualité de ministre-gouverneur du District Autonome d'Abidjan et qui est au four et au moulin pour accompagner le gouvernement dans la lutte contre la Covid-19 ». C'était à la faveur d'une cérémonie de remise par le District autonome d'Abidjan, de kits de prévention, de kits alimentaires et de petit matériel au profit des Forces de défense et de sécurité déployées aux 8 corridors de l'isolement du Grand Abidjan avec pour mission spécifique de veiller au respect des mesures gouvernementales relatives à la lutte contre la pandémie. Cette opération, estimée à 35 millions de FCFA s'est officiellement déroulée sur l'autoroute du nord, PK 65. Selon l'initiateur, cette action vient en appoint aux nombreux soutiens déjà apportés à nos Forces de défense et de sécurité, aux soldats du feu, en première ligne, en même temps que le corps médical, dans le combat contre le coronavirus.



Lutte contre le coronavirus/ face aux sénateurs à Yamoussoukro : Le ministre Sidiki Diakitè : « Je demande aux populations de ne pas baisser les bras »

Invité des séances d'informations parlementaires, à l'initiative du Sénat ivoirien, dans le cadre du contrôle de l'action gouvernementale relative à la lutte contre la pandémie à Coronavirus, le ministre de l'Administration du territoire et de la décentralisation, Sidiki Diakitè, était, le vendredi 15 mai 2020, face aux sénateurs réunis dans les locaux de la Fondation Félix Houphouët-Boigny pour la recherche de la paix de Yamoussoukro. A cette occasion, il a présenté les mesures prises par le gouvernement ivoirien, afin d'assurer une implication pleine et effective des collectivités territoriales, dans la gestion de la crise sanitaire due à la Covid-19. Avant d'exhorter les uns et les autres à accroître la vigilance et à renforcer la mobilisation face à la pandémie. « Je demande aux populations de ne pas baisser les bras. J'exhorte vivement le corps préfectoral, les maires et présidents de Conseils régionaux, ainsi que tous les chefs de village à renforcer la sensibilisation autour d'eux ».



Réouverture de l'école à l'intérieur du pays : Plus de 5 millions d'élèves retournent en classe

Ce n'est pas une nouvelle rentrée, mais, c'en a tout l'air. Ce matin, près de cinq millions d'élèves vont reprendre le chemin de l'école à l'intérieur du pays. Cela, après plus de deux mois d'arrêt. Une reprise qui se fait dans une situation bien particulière. Celle de la pandémie du Coronavirus. C'est le directeur de cabinet-adjoint du Ministère de l'Education nationale, de l'Enseignement technique et de la Formation professionnelle, Raoul Koné, qui a donné les dernières informations sur cette reprise. 19 065 écoles, a-t-il déclaré, sont concernées par la reprise d'aujourd'hui.



Reprise des cours à l'intérieur du pays : Les premiers convois des enseignants et élèves ont quitté Abidjan, hier

Le départ collectif des enseignants et élèves dans leur zone d'étude initié par le ministère de l'Education nationale, de l'Enseignement technique et de la Formation professionnelle a démarré hier dimanche 17 mai 2020, à Abidjan-Yopougon. Kabran Assoumou, directeur de cabinet dudit ministère, a confié que « c'est une phase pilote à partir de laquelle des enseignants ont été tirés pour effectuer le voyage. La première destination, c'est Yamoussoukro parce qu'il y a un stock impressionnant de gens à évacuer. Ensuite, il y a Dimbokro qui n'est pas loin d'Abidjan et du côté Ouest, on a ciblé Tiassalé et Divo. C'est avec ces quatre destinations que nous démarrons l'opération. Le retour au poste est une nécessité pour nous tous. L'école doit reprendre ses droits parce que nous avons des choses à terminer aussi bien pour les élèves que pour le corps enseignant ».

Déguerpissement annoncé au quartier habitat d'Adjamé : 1500 familles bientôt à la rue

Le Collectif national des logements coloniaux d'Adjamé a animé une conférence de presse, le vendredi 15 mai 2020, à Abidjan-Adjamé, suite à une annonce du directeur général de la Société ivoirienne de construction et de gestion immobilière (SICOGI), Bouaké Fofana, relative à un déguerpissement du quartier Habitat. Ce sont plus de 1500 familles qui pourraient être jetés à la rue à la suite de cette opération de déguerpissement. « Bouaké Fofana chosifie les populations qui sont sur cet espace. Il veut déguerpier les gens en pleine saison de pluie. Comme il l'a fait à Tanda et à Cocody Danga. Nous disons que ce n'est pas un jeu, c'est une guerre », a indiqué Diouf Wilfried Idriss, secrétaire général collectif des habitants. Poursuivant, il affirme que « si la SICOGI avait les titres fonciers des logements, il y a longtemps qu'elle nous avait traduits devant les juridictions compétentes ».

Vu sur le Net

> Economie



Enseignants contractuels : Banque populaire annonce les virements des salaires de février, mars et avril (Communiqué)

La Banque populaire de Côte d'Ivoire a annoncé, dans un communiqué, ce dimanche 17 mai, l'effectivité des virements des salaires des enseignants contractuels pour les mois de février, mars et avril 2020. La Banque invite les agents contractuels à se rendre dans ses agences réparties à travers le pays pour leurs opérations où ses équipes les attendent pour une éventuelle assistance.

> Société



Religion : décès du cheikh Boikary Fofana président du Cosim, le message du Chef de l'Etat

Le président du Conseil supérieur des Imams, des Mosquées et des Affaires islamiques en Côte d'Ivoire (COSIM), Cheikh Boikary Fofana est décédé, a-t-on appris de source officielle ce dimanche 17 mai 2020 à Abidjan. Un communiqué du COSIM précise que le dignitaire religieux était atteint de la maladie à Coronavirus (COVID-19). "Le Cheikh Aïma Boikary Fofana était un Grand homme de foi, un artisan de paix et du dialogue entre les confessions religieuses. Je présente mes condoléances les plus attristées à sa famille, à la communauté musulmane et à l'ensemble des Ivoiriens. Que son âme repose en paix", a écrit le Président de la République, Alassane Ouattara, sur sa page Facebook.



Coronavirus : le défi majeur est de rompre la chaîne de transmission, indique le ministère de la Santé

La conseillère technique du ministère de la Santé et de l'Hygiène publique, Dr Édith Kouassy, a indiqué le 16 mai 2020, lors du point de presse quotidien que le défi majeur à relever par tous est de rompre définitivement la chaîne de transmission de la COVID-19 aussi bien à Abidjan que dans les villes de l'intérieur du pays. Dr Edith Kouassy a recommandé que dans le contexte actuel de la reprise progressive des activités et de l'allègement de certaines mesures restrictives, les efforts de tous doivent se conjuguer pour briser la chaîne de transmission de la COVID-19. (Source : CICG)



Coronavirus : Enseignants et élèves engagés dans la lutte contre la pandémie à Gbémazo

Dans le cadre de l'application des mesures barrières contre la maladie à Coronavirus (COVID-19), les enseignants et élèves du groupe scolaire de Gbémazo, (sous-préfecture de Worofla, département de Séguéla) ont été sensibilisés le 15 mai 2020 aux techniques de lavage des mains et autres mesures barrières. C'était à la faveur d'une journée d'information et de sensibilisation initiée par le Conseiller Spécial du Premier Ministre et fils de la région, Bakary Sanogo. Selon l'initiateur, même s'il n'existe pas de cas confirmé dans la région, la sensibilisation des populations est importante. (Source : CICG)



Amadou Koné annonce mettre tout en oeuvre pour le retour des enseignants confinés dans le Grand Abidjan

La réponse est attendue sur la façon de faciliter le retour de plus de 15 000 enseignants et élèves confinés dans le Grand Abidjan. A cette préoccupation, le ministre des Transports annonce que tout est mis en

oeuvre. "Sachez que nous ferons tout au niveau du ministère des Transports avec les transporteurs pour que ceux qui doivent repartir puissent repartir dans de bonnes conditions. Il ne s'agit pas de repartir pour repartir. Il s'agit de repartir en respectant les mesures qui sont prises justement pour que la maladie ne contamine pas davantage les compatriotes", a rassuré Amadou Koné.

ACTURUTES

Transports : le ministre Amadou Koné offre des tonnes de vivres aux acteurs

Le ministre ivoirien des Transports, Amadou Koné, garde la main sur le cœur dans la période du mois de Ramadan. Au nom du gouvernement, il a remis ce samedi des lots de vivres aux acteurs des transports pour les aider à achever la période consacrée au jeûne et qui, dans les dogmes islamiques, rime avec solidarité et partage. La cérémonie s'est tenue au pied du Postel 2001, l'immeuble qui abrite le Cabinet du ministre, à Abidjan-Plateau. Le don comprend, entre autres, 20 tonnes de riz, 20 tonnes de sucre et des dizaines de cartons de lait. Il est évalué à plus de 60 millions de FCFA.



Le ministère de l'Assainissement et de la Salubrité procède à la deuxième phase de distribution des sacs poubelles aux ménages du District d'Abidjan

Le ministère de l'Assainissement et de la Salubrité, en collaboration avec les opérateurs de collecte des déchets - Eco Eburnie et Ecoti-SA, a procédé ce vendredi, 15 mai, à la deuxième phase de distribution des sacs plastiques aux ménages de Cocody Faya Lauriers 8-9-10, Akouédo village, Treichville Arras 1-2-3, Yopougon cité verte. Ce sont en tout 23 700 rouleaux de sacs poubelles qui ont été mis ce jour à la disposition de près de 3 000 ménages visités, à l'issue de cette opération de distribution. (Source : Ministère)



Danané/Incendie du marché : Vingt millions de FCFA du gouvernement aux sinistrés

Le préfet de la région du Tonkpi, préfet du département de Man, Soro Kayaha Jérôme, est allé apporter la compassion du gouvernement aux sinistrés du marché de Danané ravagé par un incendie le 30 avril 2020. Il s'est rendu le 16 mai sur les lieux du sinistre avant d'échanger avec les commerçants à la mairie. « Sans prétendre vous restituer tout ce que vous avez perdu, le Président Alassane Ouattara et le Premier Ministre Amadou Gon Coulibaly ont décidé de faire parler leur cœur à travers le ministre Sidiki Diakité pour apporter la compassion de l'État, avec une enveloppe symbolique de 20 millions FCFA. Vous avez combattu le feu. Certains ont perdu toutes leurs économies. Ils se demandent s'ils peuvent se relever. Vous pouvez vous relever, avec l'aide de l'Etat », a-t-il déclaré.

> Culture



Obsèques de Marie-Rose Guiraud : Le 31 juillet, l'ultime adieu à la chorégraphe

La présentation des condoléances ayant débuté le 30 avril, le comité d'organisation des obsèques de Marie-Rose Guiraud et sa famille ont arrêté les dates de ses funérailles. Ce sera du 19 au 31 juillet. La chorégraphe et fondatrice de l'École de danse et d'échanges culturels (Edec) sera inhumée le 31 juillet à Kouibly (ouest ivoirien), son village.

Agence de Presse

> Politique



Le ministre Diakité estime que l'Etat a l'obligation de produire des cartes d'identité malgré la COVID-19

Le ministre de l'Administration du territoire et de la Décentralisation, Sidiki Diakité, a expliqué vendredi à Yamoussoukro qu'en dépit de la pandémie de la COVID-19, l'obligation pour l'Etat de fournir les pièces d'identité aux citoyens demeure. « C'est vrai la pandémie est arrivée mais la vie de la nation ne s'est pas arrêtée. Aucun service public n'a été fermé. Tous les services ont continué à travailler et donc tout naturellement l'Office national de l'état civil et de l'identification devait continuer son travail d'autant plus que les citoyens malgré ces difficultés ont des besoins de pièces, ont besoin de leur Carte nationale d'identité (CNI) pour poser des actes de la vie civile », a fait savoir le ministre Diakité. Il a rappelé que la CNI est obligatoire pour tous les citoyens à partir de 16 ans et que l'Etat se doit de la fournir s'il en exprime le besoin.

> Société



COVID-19 : « La violation des mesures barrières dans les maquis et restaurants est un délit portant atteinte à la santé publique » (Police nationale)

Le porte-parole de la Police nationale, le commissaire principal, Charlemagne Bleu, a indiqué samedi, que toute violation des mesures barrières dans les maquis et restaurants est un délit portant atteinte à la santé publique. Tous ceux qui seront donc surpris en train d'enfreindre ces mesures lors de leurs beuveries seront punis. «Je voudrais dire qu'il pèse au principal sur ceux qui vont être amenés à violer les mesures en vigueur, l'infraction retenue en la matière est l'atteinte à la santé publique. C'est un délit prévu et puni par notre code pénal donc faisons attention à tout ce que nous allons faire dans les maquis et restaurants », a déclaré le commissaire principal Charlemagne Bleu, lors de la conférence de presse journalière tenue à Abidjan-Plateau au cabinet du ministre de la Sécurité et de la Protection civile.



Accédez à l'information officielle du Gouvernement de Côte d'Ivoire en un clic www.gouv.ci



@gouvci



@gouvci.officiel



gouvci.video



Pour toute information, prière contacter la Division Information et Relations publiques pour le Développement du CICG.
Contact : +225 57 54 03 60 - Email : info@cicg.gouv.ci - Site Web : www.gouv.ci.

© Cette revue de presse est produite par le Centre d'Information et de Communication Gouvernementale et mise à la disposition des structures ministérielles. Elle n'exprime pas l'opinion du CICG, et ne saurait aucunement engager le Gouvernement de Côte d'Ivoire. Les surtitres et les titres sont ceux des articles de presse à l'original. Prière d'en tenir compte si vous lisez, réimprimez, copiez, archivez ou renvoyez ledit document.